L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES.—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 29 JUILLET 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR MA[illegible]E & [illegible]SSE.
N. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS :
JEUDI MATIN, 29 JUILLET 1847.

HÔPITAL DE CHARITÉ.—Du 27 au 28 courant à 3 heures, il y a eu dans cet établissement 30 admissions et 9 décès dont deux seulement de fièvre jaune. Il reste encore plusieurs cas en traitement.

Le Général Taylor.

Depuis l'apparition de la lettre que le général TAYLOR a écrite à l'éditeur du *Signal* de Cincinnati, les journaux locofocos, et notamment l'*Union*, se sont évertués à faire croire qu'elle avait jeté la discorde parmi les whigs ; qu'elle avait rompu les liens qui attachent le parti en masse au héros de Buena Vista ; qu'enfin elle amènerait infailliblement la dissolution du parti, les uns voulant avant tout un candidat *essentiellement* whig, les autres étant disposés à se contenter d'un homme qui partageât leurs convictions, sans s'engager avec eux par des promesses formelles et explicites. Tout cela s'est répété sur tous les tons ; tout cela a été proclamé sur les divers points de l'Union par toutes les trompettes du locofocoïsme ; et ceux qui n'auraient écouté que les cris poussés par nos aimables confrères, pourraient croire qu'en effet, pour les whigs, il y a péril en la demeure. Heureusement il n'en est point ainsi : le parti whig n'est pas moins uni aujourd'hui qu'il ne l'était avant la lettre du *Signal*, et le gén. TAYLOR n'en est pas moins le candidat qu'appellent de leurs vœux tous les bons et francs whigs. Ils savent, à n'en pas douter, que l'illustre vétéran partage leurs convictions ; cela leur suffit ; et ils remettront avec confiance en ses mains les destinées de l'Union.

Pourquoi ne le feraient-ils pas ? Ce que les whigs veulent avant tout, c'est le bonheur du pays ; chez eux le citoyen domine l'homme de parti ; ils savent se mettre au-dessus des considérations égoïstes et exclusives qui guident les locofocos. Or, en ceci, comme dans tout le reste, il y a communauté de sentiment entre eux et le général TAYLOR. N'est-ce pas une raison de plus pour se ranger autour de lui ? " Mais, disent nos adversaires, il ne veut pas être un candidat de parti ; il ne veut pas se mêler aux intrigues des partis ; il veut être le candidat du peuple." Encore une fois, nous ne demandons rien de plus pour notre part. Dans ce candidat *indépendant*, nous trouvons toutes les garanties que nous pouvons désirer : la noblesse unie à la simplicité, la franchise, la probité, la plus haute intelligence, l'amour du pays, les intentions les plus pures, voilà ce que nous avions reconnu dans le général TAYLOR avant la lettre du *Signal*, voilà ce nous voyons encore en lui, après. Cette lettre, plus que celles qui l'ont précédée ou suivie et qui expriment les mêmes sentiments, n'a affaibli ses titres à notre admiration et notre sympathie. Il reste toujours l'homme de notre choix, et nous éprouverons une joie bien vive le jour où la majorité du peuple, whigs et locofocos, portera le whig indépendant TAYLOR au poste suprême que redoute sa modestie, mais que méritent ses grandes qualités.

☞ On lit dans la correspondance du *Journal du Commerce* de New-York :

WASHINGTON, 17 juillet.—" Quant à la position du général Taylor comme candidat à la Présidence, j'ai récemment constaté un fait qu'il peut être important au public de connaître. Ayant consenti, quoique fort à regret et par suite des sollicitations qui lui sont venues de tous les partis et de toutes parts, à servir son pays comme premier magistrat, s'il en est requis, il ne consentira jamais à abandonner la position qu'il a prise. Il est maintenant candidat, et il attendra le résultat. Il comprend et sent tout ce que sa situation a de délicat et de difficile, mais ayant donné sa parole à ses amis, il ne manquera pas à ses promesses, quelque bon marché que puissent faire des leurs ses partisans actuels. Le général Taylor, je le répète, est candidat à la Présidence, n'eût-il qu'une seule voix à l'élection, ou bien qu'il réunisse, ce qui est beaucoup plus probable, tous les votes électoraux.

Dans la soirée du 17 courant, le bruit a couru à Boston que M. DANIEL WEBSTER avait été tué à Marshfield par un taureau furieux. Ce bruit n'avait aucun fondement, mais on comprend quelle sensation il a dû produire parmi les Bostoniens.

HISTOIRE DES INDIENS.—Jusqu'à présent nous avons trop de lacunes dans l'histoire des Indigènes de ce nouveau continent ; elle doit présenter néanmoins des faits assez intéressants pour mériter d'être recueillie. Le commissaire des affaires Indiennes, M. MEDILL, vient de prendre une heureuse initiative qui doit singulièrement contribuer à nous faire connaître la race que nous dépossédons et que nous repoussons chaque jour vers l'Ouest. Dans une circulaire qu'il adresse à tous les agents du département de la guerre qui ont pu avoir des relations avec les Indiens,—à toutes les personnes qui ont voyagé parmi les sauvages,—à tous les commerçants qui ont fait le trafic sur les frontières,—enfin à tous les hommes instruits qui par goût ont pu faire des recherches sur le caractère et les mœurs des Indiens,—dans cette circulaire, disons-nous, il pose une série de questions qui embrassent à peu près tous les sujets : 1o histoire, distinctions et relations internationales, géographie, antiquité, astronomie, arithmétique et médecine des tribus ; 2o organisation internationale et gouvernement, comprenant le commerce indien, la législation, congressionelle, les nouveaux gouvernements établis à l'ouest du Mississippi, &c. ; 3o religion et mythologie ; 4o mœurs et coutumes, comprenant l'organisation de la famille, les habitudes et les occupations, la chasse, la guerre, la danse et les amusements, &c., &c. ; 5o capacité intellectuelle et caractère de la race ; 6o situation actuelle et avenir ; 7o histoire générale des tribus américaines et notamment de celles qui sont dans les limites de l'Union ; enfin 8o linguistique des Indiens. Sous ces diverses rubriques, on peut rassembler des documents précieux et complets qui offriront une abondante pâture à tous les esprits amoureux de recherches et qui contribueront à éclairer un coté encore fort obscur de l'histoire de ce continent. C'est une heureuse idée que celle de M. Medill : elle mérite d'être approuvée et secondée.

MARINE.—Le vapeur des Etats-Unis *Princeton* est en ce moment tout prêt à prendre la mer : il a subi quelques améliorations dans son aménagement intérieur. Il est armé maintenant de neuf bouches à feu : huit pièces de quarante-deux et un canon à la Paixhans de soixante-huit. Son équipage se compose de cent trente-un hommes dont trente-trois sous-officiers. Il est commandé par M. Frédérick Engle et n'attend pour partir que les derniers ordres du gouvernement. Il se rend, on le sait, dans la Méditerranée.

NOTRE MINISTRE A CONSTANTINOPLE.—La conduite franche et digne de notre ministre résidant à Constantinople, l'honorable D. S. CARR, est tenu en haute estime par le gouvernement Ottoman, dit l'*American* de Baltimore. Tout récemment le Grand Vizir, sur l'ordre même du sultan, a donné une grande fête à M. Carr. Les efforts de cet estimable ministre pour garantir notre commerce de toutes vexations ont été couronnés de succès : il n'a pas été moins heureux en protégeant nos diverses missions religieuses contre l'intolérance des autres sectes chrétiennes. De pareils agents font honneur au pays qu'ils représentent.

LES EAUX.—La saison des eaux est dans toute sa splendeur aux Etats-Unis aussi bien qu'en Europe. Les bains de la Virginie, de la Pennsylvanie, de New-York, &c, sont visités par une foule pour le moins aussi nombreuse que celle qu'on trouve dans les bains d'Allemagne, de Savoie, des Pyrenées.

Saratoga, si l'on en croit un correspondant du *Herald*, est en ce moment un véritable Eden. La cour républicaine qui s'y est donnée rendez-vous, éclipsera la cour royale de Louis Philippe et aurait éclipsé la cour impériale de Napoléon. Elle abonde en "femmes charmantes et en beaux hommes;" on y respire une atmosphère de distinction qui ferait envie à l'aristocratie de Londres et à la société d'élite du faubourg St-Germain. Les new-yorkais et les new-yorkaises y brillent de tout leur éclat, Mme Fleury Joly et Dubreuil vont y chanter.

C'est à Brandywine que se réunit la fashion de Philadelphie : la plus aimable cordialité y règne, suivant un autre correspondant du même journal. On y trouve de belles promenades dans un charmant pays. Les hôtes sont excellents : il y a bal chaque soir, et la musique est excellente. Que de plaisirs !

LE SÉNAT DU MAINE a rejeté la loi qui décidait que les élections seraient désormais liées à la pluralité des voix.

ARMÉE DU GÉNÉRAL SCOTT.—On lit dans l'*Union* de Washington du 20 courant : " Nous apprenons dans les bureaux de l'adjudant-général que sept mille hommes de troupes, tant de nouveaux que des anciens régiments, ont été expédiés pour renforcer l'armée du général Scott, et que les rapports officiels annoncent que du 22 mai au 26 juin, cinq mille hommes de ces renforts sont arrivés à Vera-Cruz et ont dû être dirigés immédiatement sur le corps principal.

" Les forces totales qui opèrent dans l'intérieur et se dirigent de Vera-Cruz sur la capitale du Mexique, dépassent 15,000, non compris bien entendu les garnisons de Tampico et de Vera-Cruz. On ne peut en évaluer exactement le déchet provenant des maladies ; mais d'après l'autorité des hommes les plus compétens, il ne doit pas dépasser 2600 hommes ; ce qui laisserait encore au général Scott une force disponible de près de 13,000 hommes, sans compter l'état-major. Son armée d'ailleurs sera bien renforcée par les 2500 hommes qui se dirigent en ce moment sur Vera-Cruz, et par d'autres troupes qui s'organisent et qui ne tarderont pas à se diriger vers le théâtre de la guerre."

L'*Union* n'est plus aussi loin de compte que précédemment ; mais il faut se rappeler qu'elle calcule d'après les rôles de l'adjudant-général et que sur le papier les corps d'armée se trouvent toujours un peu plus forts qu'ils ne le sont sur le champ de bataille.

ELECTIONS [illegible].—Voici quels sont les [illegible] à élire leurs représentans [illegible] Kentucky, l'Indiana, l'Alabama, [illegible] lundi d'août ; la Caroline du Nord, le Tennessee, le 1er mardi du même mois ; le Maryland, le 6 octobre ; le Mississippi et la Louisiane, le 1er novembre. Ces élections compléteront le prochain Congrès.

WISCONSIN.—Le gouverneur Dodge se propose de convoquer en octobre la législature du territoire, à l'effet de préparer une nouvelle constitution et d'assurer l'admission du Wisconsin dans l'Union. Dans ce cas les représentans et les sénateurs pourraient prendre leurs siéges au Congrès avant la fin de la prochaine session.

ST-LOUIS.—Il est arrivé, le 21 courant, à bord du *Haydee*, un certain nombre de chasseurs de montagnes qui amenaient avec eux 1207 ballots de robes de Buffalo, consignés à P. Chouteau jeune & Co, de New-York. La contrée, arrosée par le Haut-Missouri, est fort tranquille, au dire des voyageurs. Le buffalo y abonde et le commerce y est actif.

NEW-YORK.—Durant la semaine finissant le 17 courant, il y a eu dans la ville de New-York 432 décès, sur lesquels on a compté 210 enfans au-dessous de 5 ans. C'est presque cinquante pour cent sur le chiffre total.

BRÉSIL ET LA PLATA.—On a reçu à New-York des nouvelles de Rio Janeiro qui vont jusqu'au 3 juin et de Buenos-Ayres jusqu'au 14 mai.

Le brick des Etats-Unis *Bainbridge* était entré à Rio le 3, venant de Rio Grande. Il a annoncé que la baleinière *Yeoman* de Plymouth et Massachussetts, avait été saisie par les autorités brésiliennes et qu'elle allait être expédiée à Rio Janeiro. Beaucoup d'Américains pensaient qu'elle aurait bien à s'arranger pour ne pas entrer dans ce port et pour faire route directement vers l'Union. La frégate *Columbia*, sous les ordres du commodore Rousseau, était à Rio Janeiro le 3 juin.

Une lettre de Buenos-Ayres, sous la date du 14 mai, annonce que le lord Howden et M. de Walewski ont eu la veille une entrevue avec le ministre des affaires étrangères de la République Argentine. La femme de ces deux plénipotentiaires et les dispositions qu'ils ont manifestées, font espérer qu'une prochaine pacification aura lieu. Il ne pourrait survenir de difficultés que par suite de l'attitude hostile prise par le Brésil ; mais probablement les plénipotentiaires s'occuperont aussi à les lever, et un arrangement général sera la conséquence de leur intervention.

Chronique Locale.

RECORDER GENOIS.—M. Charles Estingois a porté, le 21 du courant, une plainte contre un nommé Eugène Janson. Celui-ci lui aurait souscrit, un mois avant la date ci-dessus, un billet de la valeur de $114 80, pour acquitter sa dette de pension. M. Estingois est restaurateur. Le 21 au matin, Janson se présenta à son créancier et lui demanda son billet dont il voulait, disait-il, payer le montant. Mais à peine M. Estingois le lui eut-il mis entre les mains, que l'infidèle débiteur le déchira en morceaux et ajouta même le pauvre diable de créancier qui osait lui reprocher son action.—Cette affaire a été instruite hier devant le recorder Genois, et Eugène Janson a été renvoyé pardevant la première Cour de District.—M. Loupe, prévenu de cruauté envers un esclave appartenant à M. Deffrey, a été honorablement renvoyé de la plainte. De nombreux témoins ont affirmé que M. Loupe avait toujours été extrêmement humain envers l'esclave dont il s'agit.

RECORDER BALDWIN.—La femme McCrann, accusée d'avoir attenté à la vie de M. Hymen Lewis, comparaissait hier devant le recorder Baldwin. Elle a été envoyée à la cour criminelle. Le recorder a renvoyé pardevant le même tribunal, le nommé William Landry, inculpé d'un vol de cent piastres.

RECORDER SEUZENEAU.—M. L. E. Lalirre a déposé hier au bureau du recorder Seuzeneau, une plainte contre la femme de couleur libre, Bernardine Raphaël, qu'il accuse d'avoir fait un faux serment, en déclarant il y a quelques jours, que lui Lalirre, avait menacé de la tuer.—Le recorder a immédiatement décerné un mandat d'arrêt contre Bernardine.—Un vagabond nommé Thomas Hewes, arrêté près de l'habitation Macarty, a été envoyé pour trente jours à la maison de correction.

VOL.—Dans la soirée de dimanche dernier, quelques esclaves ayant pénétré dans l'établissement de bains de M. Degrais, à l'extrémité du chemin de fer de Pontchartrain, en ont enlevé une somme de $400 en or. Le nègre Nelson, appartenant à M. Degrais, a été immédiatement arrêté, et il a confessé que le vol avait été commis par lui et deux autres esclaves, Izick et Joe, appartenant l'un à la compagnie du chemin de fer, et l'autre au gardien du phare. Une partie de l'argent dérobé a été retrouvée par la police de la 3me municipalité. Les deux complices de Nelson ont été renvoyés devant la cour de justice de paix, pour être jugés sous l'empire du Code Noir ; quant à ce dernier, sa qualité de dénonciateur lui vaudra le pardon.

ARRESTATIONS.—Comme nous l'avions prévu, et comme nous l'avions même annoncé dans notre dernier numéro, les commissaires et les officiers de police de la troisième municipalité, ont arrêté hier plusieurs boulangers qui avaient négligé d'estamper leur pain, comme l'exige une ordonnance du Conseil-Général. Ils comparaîtront ce matin devant le recorder Seuzeneau. Gare à l'amende !

(*Communiqué*).

AU PUBLIC.

Plusieurs articles ont déjà paru sur les gazettes, touchant la prétendue spoliation commise par les boulangers de cette ville, au préjudice de la population. J'ai donc voulu me convaincre avec quelques personnes, si les données émises par M. Palfrey et adoptées par un boulanger, seraient analogues à tout ce que j'avais pu lire. J'ai donc, après calcul fait, trouvé que les 25 pains distribués aujourd'hui pour une piastre égalaient..........................416 onces, tandis que le pain d'autres boulangers distribué à raison de 28 pour une piastre, était pour la 1ère qualité de 18 1/2 à 19 onces, soit 407 onces, c'est-à-dire 9 onces de moins ; mais aussi il est délivré par les mêmes du pain de seconde qualité pesant 15 onces, et à raison de 32 pains pour une piastre, soit..........................480 onces. Je trouve donc que les personnes qui ont des domestiques et consomment du pain de 1ère et 2ème qualité, se trouvent avoir pour deux piastres..........................887 onces de pain, tandis que par le système nouveau, elles n'auraient que 833, c'est-à-dire 55 onces de pain de moins. J'ai en outre remarqué qu'il se vend par jour dans les groceries environ 300 piastres de pain, que ce pain est généralement acheté par des personnes pauvres et qui n'ont pas de boulanger attitré ; or, tous les boulangers, adoptant le nouveau système, il adviendrait que cette partie de la population que nous devons le plus protéger, achetant 5 cents 16 onces de pain, au lieu d'avoir 18, 19 ou 20 onces, selon que la farine diminuerait, car il est évident que le bon d'un quart de pain qui doit être remis à celui qui achète un pain, sera gardé par le revendeur pour son bénéfice. Je profite de cette occasion pour conseiller aux boulangers d'émettre toutes les semaines un tarif basé sur le prix de la farine et qui ferait connaître au public la quantité de pains qu'ils lui donneraient chaque semaine.

IMPARTIAL.

Variétés politiques et autres.

PARIS, 1er juillet 1847.

Le *Corsaire* qui mêle souvent à ses folies, beaucoup de [illegible] et de raison, contient dans un de ses [illegible] numéros l'excellent article que voici :

SUBSISTANCES.—Nous sommes heureux de l'annoncer :—Depuis quelque temps, les transactions ont repris un caractère sérieux et normal à la Halle de Paris. Les farines sont en rapport de prix avec les blés des marchés environnant la capitale ; elles sont même abondantes en ce moment.

A quelles causes faut-il reporter cette heureuse réaction ? [illegible] les spéculateurs ont renoncé [illegible] pour la classe ouvrière ? Se tiendraient-ils contents et satisfaits des millions qu'ils ont gagnés cet hiver ? Ceci est une hypothèse qu'on peut difficilement accepter comme parole d'évangile, par les gens qui connaissent le fond de cœur et la forme de la conscience de ces messieurs.

Il faut donc chercher ailleurs le secret de l'état à peu près loyal des transactions farinières depuis quinze jours ou trois semaines ; ce secret, selon nous, le voici :

La spéculation qui s'était exercée sur une grande échelle, tant en France qu'à l'étranger, avait atteint par ses résultats les petits cultivateurs, qui, comptant sur la hausse progressive organisée par les gros détenteurs, gardaient leurs grains en grange ou en grenier, au lieu de les mettre au marché. Les petits bourgeois campagnards, race peureuse et crédule, craignant le retour de la famine de 1812 ou de celle de 1793, achetaient à des prix fous des provisions de blés bien supérieures à leurs besoins de l'année ; de là l'élévation du prix des blés dans les petites localités, et la rareté des céréales sur les marchés.

Quant aux gros spéculateurs, après avoir fait à l'étranger d'importans achats de blés à 50 et à 75 0/0 au-dessous du cours de la France, ils ont revendu au commerce français leurs acquisitions livrables à 45 ou 50 0/0 de bénéfice en juin et en juillet.

Par malheur pour ces Messieurs, les arrivages du gouvernement entraient dans nos ports en même temps que les leurs, et de plus, la récolte de 1847 se présentait, au mois de mai, sous la plus belle apparence. Qu'est-il arrivé ? que ces mêmes Messieurs qui avaient acheté en France une énorme quantité de blés à des prix élevés, ont vu le cours des céréales tomber au-dessous de leur chiffre d'acquisition, et qu'ils ont été obligés de *lâcher la main*, pour nous servir d'une expression du métier.

Ajoutez à cela, que leurs misérables spéculations commençaient à être un peu bien connues. Le scandale était dans l'air ; on le sentait, on le respirait pour ainsi dire, on le touchait du doigt, mais on ne pouvait le saisir. Le parquet et la police se sont émus. M. le procureur du roi qui est un homme sérieux, et M. Delessert qui plaisante tout juste, ont voulu avoir le cœur net de tout cela, et un bruit d'enquête et de commission rogatoire est venu jeter l'alarme dans le camp des spéculateurs auxquels les révélations de la presse avaient déjà mis la puce à l'oreille.

Aujourd'hui, nous le répétons, grâce au ciel et aux magistrats qui ne veulent pas que le pauvre soit exploité et taillé à merci par les écumeurs, les transactions commerciales de la halle aux farines se font loyalement.

Encore six semaines de patience, et le pain retombera à son prix normal, prix qu'il n'aurait guère dépassé, si M. Cunin-Gridaine avait fait au commencement du mois d'octobre dernier, ce qu'il n'a fait qu'à la fin de décembre.

C'est une leçon pour l'avenir. En profitera-t-on ? (*Corsaire Satan.*)

LA LUMIÈRE EST FAITE !

COMÉDIE PARLEMENTAIRE.

(*Représentation extraordinaire du 25 juin.*)

1er ACTE.

—Monsieur le ministre, vous m'avez dit ceci.
—Non !
—Si !
—Je le nie.
—Et moi je l'affirme.
—La chambre jugera entre nous.
—J'en appelle à une enquête.
—Et moi à la majorité.

IIe ACTE.

—Monsieur le ministre, vous avez fait cela.
—Non !
—Si !
—Cela n'est pas.
—Cela est.
—Entre vous et moi la chambre prononcera.
—Je m'en rapporte à l'enquête.
—Et moi à la majorité.

IIIe ACTE.

Monsieur le ministre, vous avez laissez consommer tel et tel tripotage.
—Non !
—Si !
—C'est un mensonge !
—C'est une vérité.
—La chambre en décidera.
—Provoquez-vous l'enquête ?
—Je provoque la majorité.

IVe ACTE.

—Monsieur le ministre, que vous ai-je prouvé ?....
—Rien ! rien ! rien !
—L'enquête !....
—La majorité !....

Ve ACTE.

Monsieur le ministre, la LUMIÈRE est elle faite !
—Pas encore, mais elle va se faire. Attention !....

Aux boules, centriers ! Formez vos bataillons !
Votons ! votons !
Et qu'un cri pur sorte de vos poumons.

(*Les centres montent à l'assaut, et l'innocence ministérielle est enlevée au pas de charge.*)

CONCLUSION LUMINEUSE.

La loi électorale fait les majorités,
Les majorités font les cabinets,
Les cabinets conservent la loi électorale qui entraîne les majorités, lesquelles engendrent les cabinets, et ainsi de suite jusqu'à extinction de chaleur génératrice.

C'est au milieu de ce cercle vertueux que rayonne le foyer de la LUMIÈRE constitutionnelle.

Depuis l'acquittement de M. E. de Girardin, acquittement prévu et prédit par les journaux qui y voyent un peu plus loin que le pied de nez des ministres en déconfiture, on a fait courir cinq ou six listes ministérielles qui n'ont pas le sens commun. Voici la seule qui, selon nous, présente quelque chose de sérieux. Nous la livrons avec confiance, mais sans garantie du gouvernement en liquidation.

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, avec la présidence du conseil.—M. Fulchiron ou M. Mahul ;

MINISTRE DE LA GUERRE.—M. Dupin aîné ou monseigneur Affre ;

MINISTRE DES FINANCES.—M. Alexandre Dumas ;

MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES CULTES.—Le maréchal Bugeaud ;

MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'AGRICULTURE.—M. Fontaine ou M. Horace Vernet ;

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.—M. Viennet ou M. Leverrier (de la planète) ;

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—M. Grosliet ou M. de Rambuteau ;

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.—M. Rossi, suisse ; M. Libri, italien ; M. Orfila, idem ; M. Milne-Edwards, anglais ; M. de Humboldt, prussien, ou M. Bou-Maza, bédouin.

Le portefeuille de la marine reste à M. le duc de Montebello qui, depuis quinze jours, et grâce aux leçons d'un professeur marine, est parvenu à distinguer un sabord d'un mât de perroquet.

(*Idem.*)

LES MINISTRES DE L'EXPECTATIVE.—Tandis que les faiseurs de nouvelles se hataient d'annoncer la retraite de MM. Guizot et Duchâtel, le *National* disait, avec beaucoup plus de raison, que, vu la complication des choses, il n'était plus loisible au ministère de donner en ce moment sa démission.

On nous assure, d'un autre côté, que ces petites proclamations de noms ministériels émanent de l'hôtel de la place St-Georges, dont un homme, probablement bien informé, nous explique la tactique de la manière suivante :

Il paraît que le rêve [illegible] spectacle de M. Thiers est de revenir [illegible] avec M. Bugeaud pour collègue. [illegible] politique est persuadé que son alliance [illegible] mentale avec le César guerrier pourrait [illegible] une dictature ministérielle capable de dominer pour longtemps les divisions de la chambre, et de comprimer, sous une volonté ferme, les dissidences des partis. L'instabilité inévitable du ministère appelé à recueillir la succession immédiate du cabinet présent lui offrirait la chance de se présenter plus tard avec plus d'à-propos, et la faculté de s'adjoindre alors quelques hommes de la combinaison transitoire, tels que l'illustre maréchal, MM. Billault, Dufaure ou autres. Mais la première condition de cette réalisation encore future, c'était le renversement définitif des ministres encore siégeants ; et M. Léon de Malleville aurait été chargé de ce coup de main par sa proposition d'enquête.

Tels sont les bruits secrètement en circulation et que nous ne répétons que sous réserve pour l'avenir. Mais quel que soit le résultat de ces diverses intrigues que les événements ne tarderont pas sans doute à modifier de nouveau, on voit que le cercle étroit de toutes ces petites luttes, de toutes ces petites ambitions reste toujours absolument le même. Des noms, des noms, rien que des noms [illegible] rien ! rien ! rien ! Voilà la forme et [illegible] de la politique du jour. (*Idem.*)

TOUCHANTS ADIEUX.—Le héros de Ham, le vainqueur de Grenoble, de Transnonain, de l'Isly, de Six-Kraques et autres lieux, a fait ses adieux à l'Algérie, le 5 juin dernier.

Dès le matin, les tambours pleuraient, les canons hurlaient, les drapeaux se lamentaient, les chaous sanglottaient. Seul, ferme et impavide, comme le sage d'Horace, le dictateur algérien conservait ce calme et cette dignité qui en ont fait un Caton à la tribune, un Annibal aux champs, un Cincinnatus à Excideuil.

A trois heures, les fonctionnaires civils et les officiers supérieurs de l'armée étaient réunis sur la grève, attendant le vapeur qui devait emporter le Scipion des maricaude.

Un coup de canon annonça l'arrivée du dictateur. Le grand homme, l'air morne et la tête baissée, inclinait sous le poids d'une triste pensée. Tout-à coup, relevant son chef puissant, le Jupiter africain imprima à ses sourcils ou mouvement que son chef d'état-major traduisit olympiquement par ces mots :

" Garde à vous ! Présentez armes ! "

Le mouvement exécuté en deux temps, ou le temps exécuté en deux mouvements *ad libitum*, le dictateur s'avança sur le front de la colonne, et les yeux fulgurants, la voix tonitruante, le geste foudroyant, prononça ces paroles napoléoniennes :

"Soldats, je suis content de vous ! Depuis que je vous précède, vous m'avez toujours suivi. Pour la première fois aujourd'hui vous ne m'emboitez pas le pas, car je pars et vous restez.

"Ce que les Beni-Salem, les Beni-Chibouck, les Beni-Babouck, les Beni-Choumack et autres Beni maudits n'ont pu faire, les écrivassiers de la presse et les bavards de la chambre l'ont accompli.

"En vain j'ai sillonné l'Afrique comme une charrue de feu, comme un ouragan de balles, comme une tempête de mitraille, je n'ai pu être compris des pékins de l'écritoire et de la tribune. Il faut partir, Guizot l'ordonne ; adieu coup de sabre ! [illegible] Le *Bellérophon* m'attend ! [illegible] Sainte-Hélène d'Excideuil me réclame [illegible].

"Qui vous enverra-t-on pour remplacer le père Bugeaud ? Qui pourrait-on vous envoyer ? Il ne faudrait rien moins qu'un Marius, un Sylla et un César, et encore tout cela ne vous ferait que la monnaie d'un Bugeaud. Car, permettez-moi de vous le dire, avec la modestie qui me caractérise, si Marius a vaincu les Cimbres et les Teutons, Bugeaud a aimé les Kabiles et les Bédouins ; si Sylla a proscrit sans pour et abdiqué sans danger, Bugeaud a démissionné sans vergogne et s'est démissionné sans taf ; si César dic-[illegible]

pour étudier les femmes brunes de Walter Scott et de lord Byron.

Nous ne tarderons pas à voir sur une enseigne, ces mots : *Dépôt de dieux africains*. La manufacture existe déjà ; l'enseigne se prépare. La maison Régis, qui entretient de grandes relations avec le Sénégal, reçoit des commandes fort curieuses, et j'ai vu dans son comptoir de magnifiques échantillons de dieux de fabrique française. Il y a autant de rois vers le Sénégal que l'Italie avait de princes. Ces rois s'ennuient et se font la guerre pour tuer le temps. L'ennui est le père de toutes les guerres. L'ennui a créé Attila, Genseric, Alexandre, et vingt lignes d'etc. Quand un roi africain a perdu une bataille, il détrône ses anciens dieux, et en commande de nouveaux à la maison Régis et Co. Les articles parisiens confectionnent des monstres en bois de sapin, avec des têtes de serpens, des crinières de lions et des griffes de tigres, et on les expédie au monarque africain, qui livre tout de suite un combat pour essayer les dieux de M. Régis. Jusqu'à présent, M. Régis a été fort heureux ; il a eu le monopole du Panthéon sénégalien, et il a fait gagner une douzaine de batailles. Sa manufacture est en vogue ; mais la concurrence ne peut manquer de s'établir, si les dieux de M. Régis subissent des revers. Cette nouvelle branche d'industrie a été, un instant, quelque peu troublée dans le tarif des douanes, qui n'avait pas prévu les expéditions internationales de faux dieux. On s'est occupé de cette question, et il y a maintenant, dans le tarif, cet article special : DIEUX, 30 FR.

Cette histoire de l'Afrique intérieure, que M. Régis raconte à ses amis fort spirituellement, nous paraît appartenir aux vieux âges ; et c'est une histoire contemporaine ! Tous ces rois fainéants connaissent le nom de M. Guizot, et lisent les articles politiques de la *Presse* et du *Times* ; ils habitent seulement, dans leur Louvre de bambous, qui nous sommes véritablement philanthropes, nous devons maintenant l'esclavage, car si nous n'achetons pas d'esclaves, les rois seront obligés, après une bataille, d'égorger leurs prisonniers : ils ont écrit cela, en style africain, à M. Guizot, par l'intermédiaire de M. Régis, en faisant, ces jours-ci, une nouvelle commande de dieux. MERY.—(*Presse.*)

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Robt Burton, Dekay, pr Liverpool.
North Bend, Sprague, pr Liverpool.
Dalmatia, Smith, pr Liverpool.
Mozart, Lewis, pr Cowes.
Alesto, Cook, pr le Havre.
Barque Henry Ewbank, Cooper, pr Liverpool.
Kepler, Pedreson, pr Boston.
Turbo, Young, pr Boston.
Brick Tecumseh, Harrison, pr Philadelphie.
Goelette H Plantagnet, Cato, pr Pensacole.
Chs Allstrum, Cook, pr Richmond.
Home, Olived, pr Tampico.
Campeche[illegible], Fuente, pr Campeachy.

ARRIVÉS.

Navire Louisville, Hunt, de New York.
Brick Tuskhar, Lowell, de Liverpool.
Goelette Equity, Cox, de Brazos.
Steamers Oregon, Hern, de la Mobile.
C Conner, Newell, de Nashville.
St-Mary, Crump, de Milliken's Bend.
Yazoo, Culver, du Lac, juy de Berre.
Gen Worth, Reynolds, de Ste Louis.
Uncle Sam, Van Dusen, de Louisville.
Ne Plus Ultra, Phillips, de St-Louis.

MEMORANDA.

Le 20 du courant, par la latitude 24 33, longitude 81, le brick Tuscan a rencontré le navire anglais Lord Dufferin, parti de ce port pour Liverpool.

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

Washington, d'Angleterre,	19 juil	N.York	1er aout
Philadelphie, de France,	17 juil	N York	16 aout
Hibernia, d'Angleterre,	20 juil	Boston	16 aout
Missouri, de France,	31 juil	N York	20 aout
Cambria, d'Angleterre	4 aout	Boston	[illegible]
New York, de France,	15 aout	N York	1 sept

Théâtre des Variétés.

DIMANCHE, 1er aout 1847.

1re représentation de

LE MARIAGE DE RAISON,

Vaudeville en deux actes, de Scribe.

DIEU ET DIABLE,

Comédie vaudeville en 1 acte,

ASINUS ASINUM FRICAT,

OU LES DEUX PRECEPTEURS,

Vaudeville en [illegible]

M. VICTOR [illegible]

☞ Les constructeurs [illegible]

[illegible]
JOHN O. WOODRUFF & Co,
[illegible] Magasins
26juil

EN débarquement du navire Louisville, et à vendre par D. LANATA :
120 livres muscade No 1,
[illegible]
Mol enres muscade de Rose. 23juil

Aux détaillants de marchandises sèches.

A LOUER.—[illegible] MAISON FLORANCE, [illegible] 22juil—3

$21 de Récompense

SERONT donnés à quiconque arrêtera et ramènera à la prison de la Paroisse [illegible] JOHN, alias Alain Black [illegible] AUGUSTE MOLIER, [illegible] ROBERT HEARD. 27juil—6

UNE liste de souscription aux poésies de M. C. O. Dugué, est [illegible] AMERICAINE, [illegible] rue de Chartres.

Prix de la souscription $1.

Changement de domicile.

LE soussigné a transféré son magasin rue Conti, No. 19, entre Chartres et Levée. POUGET Fils. 26 juil

A VENDRE par le soussigné :
20 barriques vin vieux château Margaux
20 do do marquis d'Algre.
20 do do Laoville.
20 do Tourondaire par carafe.
30 do do Pauillac Médoc.
100 barils vin blanc, Haut Sauterne, vieux,
100 paniers anisette de Bordeaux, supérieure.
250 do do Siruc[illegible]
250 milliers bouchons diverses qualités,
POUGET Fils.
28 juil 19 Conti, entre Chartres et Levée.

EN débarquement du navire Orozimbo, venant de Marseilles, et à vendre par le soussigné :
50 barriques vin rouge de la marque Bergasse ;
250 paniers huile d'Olive de J. Flagniol, de douze bouteilles,
50 do do do do 21 demi bout.
200 do bouteilles vides.
10 balles bouchons premier.
AUGUSTE MOLIER,
28 juil 90 rue St-Louis

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Orozimbo, venant de Marseille :
100 barriques vin de Bargasse, 1ère qualité 1846.

En magasin

60 barriques vin de Bargasse, 1re qualité 1843.
100 do do do do 1846.
N. DUDOUYT,
28 juil 13, Toulouse, entre Chartres et Levée

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—125 caisses actuellement en débarquement des navires Charles Carroll et Albertina, et à vendre par G W DUNBAR,
28 juil 30 Douane.

EN consignation :—270 balles toile écrue,
62 caisses toile blanche,
25 caisses mouchoirs de coton,
40 caisses coutils à matelas,
10 do étoffes rayées,
15 do Denimes,
22 caisses nationales petits de vins, à vendre par
28 juil DE FOREST & Co, 30, Douane.

MAGASINAGE.—Au coin de chaussée du magasin à l'épreuve du feu, No 30, rue de la Douane. DE FOREST & Co.
7juil

EN débarquement du navire Laura, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :
16 caisses absynthe ; 25 do guignolet d'Angers ;
25 demi paniers guignolet de 6 bouteilles.
AUGUSTE MOLIER,
28 juil 90 rue St-Louis

CAFE RIO—1000 sacs 1ère qualité, à vendre par J W STANTON & Co,
28 juil Encoignure Magasins et Lafayette

HUILE de blanc de baleine—1,500 galons blanchie et non blanchie d'hyver, courée, à vendre par J. W. STANTON & Co,
28 juil Encoignure Magasins et Lafayette

BLANCS de baleine—150 caisses, assortie New-Bedford, à vendre par J. W. STANTON & Co,
28 juil Encoig. Magasins et Lafayette

EN débarquement du navire Duchesne, venant du Havre et à vendre par le soussigné :
150 paniers Champagne de la marque "A. Pavillier" en bouteilles et demi bouteilles.
28 juil AUG. MOLIER, rue St-Louis, No 90

TRAITES sur Paris et le Havre à vendre par LAFAYETTE HAMISPE & Co
28 juil 66, St-Charles

HUILE d'Olives.—100 paniers huile d'olives, de James Flagniol, à vendre par NUMA LACOSTE,
15juil 103, rue Royale.

SALAISONS ET CONSERVES.—50 caisses salaisons, olives, anchois, cornichons et capres, 20 carafes truffes, 12 demi-boites do, 5 grandes boites pâtes truffés, 5 demi-boites do, à vendre par NUMA LACOSTE,
15juil 103, rue Royale.

DAMEJEANNES.—500 damejeannes de 1, 2, 3, 4, 5 gallons, à vendre par NUMA LACOSTE,
15juil 103, rue Royale.

A VENDRE 200 paniers Champagne des premières marques Cordon, [illegible], la Couronne, etc. les mêmes qualités de [illegible] bouteilles, par NUMA LACOSTE,
15 juil No 103, rue Royale.

VINAIGRE.—18 tierçons vinaigre superfin, à vendre par NUMA LACOSTE,
15 juil 103, rue Royale.

COGNAC—25 barils de [illegible] cognac A. Louf fon et R. Lamary 1835, à vendre par NUMA LACOSTE,
15 juil No 103, rue Royale

CHEMISES de couleur—120 douzaines Chemises de couleur, jolis dessins, reçues par le navire New England, du Havre, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
17 juil 36, rue de Chartres.

Fabrique de Papier de la Nouvelle-Orléans.

PAPIER à envelopper très supérieur, diverses grandeurs ;
Papier pour pains de sucre, 1ère qualité, bleu et blanc ;
Papier pour quincailliers et pour échantillonner ;
Papier à imprimerie toutes grandeurs.
Le tout aux prix les plus bas des manufactures.
A. GORDON, agent,
7 mai—1an 6, Front Levée.

105, Royale.

F & J. LACOSTE, seuls dépositaires des médicaments de F. V. RASPAIL, fabriqués à Paris, reçu vent par le navire Delaware, venant du Havre, savoir :

Histoire naturelle de la santé, figures coloriées en 3 vol. reliés, do brochés, do noires do brochés.
Manuel annuaire de la santé, cartonné et broché ;
Procès et défense de F. V. Raspail, broché ;
Cigarette, ré, os et coco, ou guilloché, os et coco avec feu, ivoire et en plumes ;
Alcool camphré.
Pommade camphrée, huile camphrée, vinaigre camphré, bougies camphrées, aloès en grains, eau sédative en pintes, goudron de Norvège, eau sédative en litre et demi litre, eaux [illegible] de gomme, sirop de chicorée, 150 manuels [illegible] anglais. 9juil

SEL TRAPANI.—850 tonneaux sel, par le navire Callender, à vendre par L. H. GALE,
24 juil 90 Commune

RIZ DE LA CAROLINE.—Un grand assortiment [illegible] en mains, à vendre par A. LAROSE & Co.
21juil 71, Vieille Levée

EAU DE VIE.—18 quartauts eau de vie quatrième preuve, à vendre en débarquement du Laure, par B. TALAMON,
21 juil 182 rue Royale

EN débarquement de la Laure, de Bordeaux,
40 barriques vin rouge ordinaire ;
30 barils vin blanc, à vendre par B. TALAMON,
24 juin 182 rue Royale

VINS—100 caisses vin blanc Haut Bagnac et Sauterne ;
15 barriques vin rouge ordinaire ;
60 barils vin blanc do ;
45 do do vieux, à vendre en magasin par B TALAMON,
24 juil 182 rue Royale

SAVON français bouchonnée de [illegible] Bouchons, peinture, huile d'olive, sardines à l'huile, à vendre par B TALAMON,
24 juil 182 rue Royale

EN débarquement du navire Timoleon du Havre, 240 fromages tête de mort,
A vendre par DOMINIQUE LANATA.
24 juil 9 et 10, rue Jefferson.

EN débarquement du navire Cardinal de Cheverus, 20 barriques vin pour familles.
10 boucauts lignes assorties, à vendre par D LANATA,
23 juil 9 et 10, rue Jefferson

EN attendant le navire Viola, du Havre, le soussigné offre à vendre à bon marché 1000 paniers, demi-jeunes de 5 gallons et 300 de 3 gallons, à vendre par D. LANATA,
23 juil 9 et 10 Jefferson

EN MAGASIN—200 barriques bon ordinaire St Julien Médoc 1844, 1845, 1846, 140 barriques bouquets Château Margot, 150 barriques vin Marseille Montfaugy, 40 barriques vin Picardie 1841, 10 pipes rouge deux preuve, 50 caisses vin Haut-Sauterne 1841, 100 caisses Château Bellair, 30 [illegible] pipes vin Madère vieux, à des prix raisonnables par D. LANATA,
[illegible] 9 et 10, Jefferson.

HUILE DE BALEINE RAFFINEE.—20 barriques et 10 barils, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
23 juil 8, Nouvelle Levée.

BLANC DE BALEINE—300 caisses New-Bedford à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
23 juil 8, Nouvelle Levée.

SAVON—[illegible] caisses de Boston No 1, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
[illegible] Nouvelle Levée.

HUILE DE BALEINE blanche—[illegible] galons, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
[illegible] Nouvelle Levée.

HUILE DE BLANC DE BALEINE—300 gal [illegible] à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
[illegible] Nouvelle Levée.

SUCRE—[illegible] caisses blanc, jaune et brun [illegible] du brick Mary Ann [illegible] à vendre par L. CANTIN,
[illegible] Gravier

VIN DE MARSEILLE.—30 barriques en magasin, à vendre par RAYMOND CARIZAC,
24 juil [illegible] Levée

SUCRE HAVANE.—300 caisses blanc, jaune et brun, en magasin, par RAYMOND CARIZAC,
24 juil [illegible]

EN débarquement du navire Laure, [illegible] à vendre par RAYMOND CARIZAC,
[illegible] Levée

EN débarquement du navire Orozimbo de Marseille :
200 caisses eau d'orange,
[illegible] caisses assorties, à vendre par
[illegible] RAYMOND CARIZAC, 34 Levée

CONFITURES de la Havane, venant de les régies [illegible] et gelée de gouyave assortis à goûts et en pots, à vendre par LABORDE & AGUTTA, 31, Commune
24 juil

LE soussigné offre à vendre au débarquement du Laura Nazaire :
[illegible] caisses Madère,
[illegible] quarts do,
[illegible] caisses Limons de Genes,
[illegible] cerises (en noyau et vermicelli),
[illegible] paniers huile Flagniol, 6 caisses marons,
[illegible] caisses pâtisseries pour confiseurs,
[illegible] caisses assorties,
[illegible] d'eau de fleur d'oranger.
D. LANATA,
[illegible] Nos 9 et 10 Jefferson

CARGAISON DU BRICK NEW YORK.

1,300 barils chaux, en débarquement, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
9juil No 1 Magasins Rouges, [illegible]

EN débarquement du navire John Strand, de Marseille, et à vendre par le soussigné :
[illegible] barriques vin rouge de la marque Bergasse.
AUGUSTE MOLIER,
No 90, rue St-Louis

A VENDRE—[illegible] paniers anisette de Bordeaux [illegible] par AUGUSTE MOLIER,
No 90, rue St-Louis.

BOUCHONS—300,000 bouchons 1re et surfins, par balle de [illegible], 10,000, et par [illegible] par AUGUSTE MOLIER,
No 90, rue St-Louis

CALICOS.—[illegible] caisses café 1ère qualité, à vendre par J. W. STANTON & Co,
15juil Coin Magasins et Lafayette

MAGASINAGE.—On prendra l'encombrement de [illegible] de tabac, magasin Crescent, sur les rues Gaienne et Suzette. [illegible] s'adresser à EMERSON, TOURNE & CO.
[illegible]

☞ Nous avons aussi d'autres magasins. Ce là place pour l'encombrement de 10,000 barils.

A VENDRE d'importations directes :
200 barriques vin de Bordeaux de diverses qualités,
[illegible] caisses vin de côte, 100 tonneaux Sauternes,
[illegible]
50 do [illegible] de Porto,
45 do Oporto supérieur,
20 demi et quarts pipes Cognac Pellevoisin, Seignette et Léger Feter,
75 barils whiskey Monongahela,
3 do do Bourbon, 1 do Peach Brandy.
Et un assortiment de vins et eaux, liqueurs &c.
P. LONGIS,
14juil 116, rue Royale.

FEVES A SEMER de la Caroline.—50 sacs, maintenant en mains, à vendre bon marché par WM. DINN, 11 Commune.
12 juin

GRAINES FRAICHES de jardin.—Le soussigné informe ses nombreux habitués, qu'il donne maintenant ses ordres pour son assortiment de graines fraîches, et les prix de lui transmettre ses commissions aussitôt que possible. WM. DINN,
12 juin 11, Commune.

EN débarquement de la barque [illegible] de Bordeaux et à vendre par les soussignés :
12 paniers de guignolet,
13 caisses liqueurs superfines,
30 do Maquereaux à l'huile,
30 do Sardines do
31 do Petits-pois.
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
15 juil [illegible] rue de la Douane

35 FUTAILLES old superior Cognac 1805 à vendre par J & J TARDOS,
30 juin 15 Conti.

50 Barriques vin très vieux.
40 do bon vin de table.
50 do vin de Marseille, marque Bergasse, à vendre par J & J TARDOS,
30 juin 15 Conti.

100 Barils vin blanc, à vendre par J & J TARDOS,
30 juin 15 Conti.

2000 Livres Saucissons, imitation Lyon à vendre par J & J TARDOS,
30 juin 15 Conti.

25 Caisses vin blanc quatr Talence 1841, à vendre par J & J TARDOS,
30 juin 15 Conti.

100 Caisses sucre Havane, à vendre par J & J TARDOS,
30 juin 15 Conti.

ON DÉSIRE LOUER 10 bons nègres travailleurs. S'adresser à EMERSON, TOURNE & Co,
14juil 158, Tchoupitoulas.

CAFE HAVANE.—200 sacs café vert ;
Sucre do—250 caisses brun et jaune, à vendre par RAYMOND CARIZAC,
30 juin 34, Vieille Levée.

Chapeaux ! Chapeaux !

Reçu par les derniers arrivages directs, des manufactures de New-York :
200 douzaines chapeaux (Sporting) ;
100 do do Rough and Ready.
50 do do Palo Alto, noirs, perle
17 50 do do claire, à vendre par JOHN BELLOW Jr.
14ay No 9, rue du Canal

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL.—JUILLET 1847.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

Beux, Guillaume Charles	Laudard, Louis
Bordeiath,	Larue, Isaac
Baud,	Lajard, J P A
Bichenot, (Collard) J G	LeBorgne, Vincent
Bergerie, Augustin Louis	M.
C.	Macany, Denis
Cottavoz ou Costavoz, (Nicolas Eugene)	P.
Courotte, Dase	Plaident, Jeune
D.	Pourtou, Pierre
Dechaux, les époux.	Plasson,
F.	Pasquier, Etienne
Froucart, Antoine	Patey, les époux
Fourment, Baruz Pre	Q.
Fels, Ignace Bernard,	Quemar, Esprit
Fabre,	R.
G.	Rainet,
Gachet, de l'isle	Roumelot, Etienne
Guiraud, Edouard	S.
H.	Sarblat, Pierre
Haydel, J J	Sommeville, les frères
Hebert, Pierre	T.
J.	Tardieu, Jean Baptiste
Jugles, Antoine Charles	V.
Juseelius,	Verneuilh, Adrien
L.	Vaudegrif, Imprimeur
Lagrange, Laurent	Valette, Georges

La chancellerie [illegible] de France, [illegible] Fleurus, est ouverte tous les jours de [illegible] jusqu'à 4 heures de l'après-midi. 28 juil

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1847.

UN dividende de quatre pour cent, provenant des bénéfices des six derniers mois, a été déclaré aujourd'hui, par la direction, et sera payable lundi prochain, 2 août, et jours suivants.
27 juil R H DAVIS, caissier

NOURRICE.

ON demande une bonne NOURRICE au No. 44, rue Royale, entre Bienville et Douane.
28 juil—1f

SUCRE RAFFINE.—125 barils, en tiers, en morceaux et en poudre, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
9juil 40, Gravier

CHANDELLES—100 caisses blanc de baleine assorties, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
9juil 40, Gravier

THES—Impérial, poudre à canon, Pouchong & Hyson, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
9juil 40, Gravier

SUCRE HAVANE—30 caisses [illegible] supérieur, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
9 juil 40, Gravier

COUVERTURES pour navires—4 balles couvertures blanches, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
9juil 40, Gravier

SALERATUS—10 barils supérieur, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
9juil 40, Gravier

CAFE—8 paniers, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
9juil 40, Gravier

SACS EN TOILE—5 balles, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
9juil 40, Gravier

CLOUS—150 bls. assortis, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
15juil 40, Gravier

COTON à chemises—10 caisses coton blanc à chemises, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
14 juil 40, Gravier

HARICOTS—20 barils haricots blancs, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
14juil 40, Gravier.

AVIS est par le présent donné que je révoque et annule tous pouvoirs et procurations donnés antérieurement à ce jour, et je constitue par le présent mes seuls pour mes agents et uniques agents dans l'Etat de la Louisiane, MM. Eug. Rocheraux & Co, et MM. Laurent Millaudon, qui sont les seuls chargés de mes affaires. B. POYDRAS DE LALANDE,
27 juillet—3f

Pour clore un envoi.

LES consignees viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, quelques balles de colonnade (genre nouveau) qu'ils offrent de vendre en gros, à un prix très réduit, pour clore un dépôt.

Par la même occasion, ils remercient l'attention des dames et du public en général, sur la balance de leur stock de marchandise sur lesquelles ils font tous les jours de nouvelles réductions, afin de terminer leur liquidation pour la fin du mois d'août. Toutes les marchandises qui resteront au magasin à cette époque seront vendues à l'encan.

Les personnes qui ont des réclamations contre les soussignés sont priées de présenter leurs comptes au plutôt ; comme aussi celles qui doivent à la maison de régler sans délai. L. VALLEE & Co,
Encoignure Dumaine et Royale,
Bourbon et Conti,
Dauphine et Poydras.
Installations à vendre. 27 juil

DEPOT DES MEDICAMENTS DE F. V. RASPAIL.

UN Dépôt des médicaments de M. F. V. RASPAIL a été établi chez le soussigné, où les médicaments suivants seront vendus aux prix indiqués :

Eau Sédative, une grande bouteille,	50 cts
Pommade camphrée,	25
Vinaigre,	25
Sirop de chicorée,	25
Huile camphrée,	25
Sirop de gomme,	25
Sirop d'aloès,	25
Feuilles d'aloès (en boîte),	25
Poudre de camphre (la boîte),	[illegible]
Cigarettes de camphre (la boîte),	[illegible]
Bougies camphrées,	[illegible]
Sirop de goudron, une grande bouteille,	[illegible]
Goudron pur,	[illegible]
Alcool camphré,	[illegible]
Bonne [illegible], &c. &c.	[illegible]

Vous. MENNET, 168, rue de [illegible]

Ce que se procurer le Manuel Annuaire de Raspail, ainsi que le grand ouvrage de Raspail, Histoire de la maladie et de la santé, 3 vol. [illegible]
Cigarettes de camphre,
Cigarettes de Belladone. 27 juil

EN magasin et à vendre par le soussigné :
100 boîtes bouillon gras ;
25 do bœuf bouilli ;
20 do paires truffes assorties ;
25 caisses cerises à l'eau de vie ;
25 paniers huile d'Olive Flagniol ;
[illegible] vin Chambertin ;
40 do do Margaux ;
20 do do Grave Lo Rac ;
20 do do vin Lafitte ;
250 do vin rouge St-Julien, bon ordinaire ;
25 do vieux vin blanc Hermitage ;
35 do do Sauterne, 1837 ;
30 do de cognac Cuba Bl[illegible] ;
25,000 bouchons fins.
25 barriques vinaigre de vin blanc.
5 barils do do.
CHARLES DUFOUR
27juil 11, Conti

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Cardinal de Cheverus, venant de Bordeaux :
20 barriques vin Montferrand,
20 demi-barriques do.
[illegible] barriques vin St-Emilion.

Ils observent à leurs pratiques et au public en général, qu'ils ont toujours en magasin et d'importation très ancienne :

Vin rouge Montferrant, St Emilion, Nos. 1, 2, 3 et 4. St-Estèphe Médoc, très vieux ; St Julien Médoc, aussi très vieux ; et Chateau Lafitte, vin blanc, Haut Sauterne, Haut Barsac.

Vins en caisses toutes qualités ; vin de champagne, vin de Madère, Vermout de Torino.

Liqueurs de toutes qualités, eau-de-fleur d'orange, fine Jeannes ; bouchons, [illegible], Merlins, [illegible].
F. & J. LACOSTE.
27juil 105, Royale

EN débarquement du navire Laure, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :
100 caisses vin St. Julien ; 200 do ordin. do.
30 barriques vin de côtes ; 20 do St. Emilion.
PERROS,
28juil Encoignure Royale et Dumaine

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Orozimbo, venant de Marseille :
100 barriques vin rouge Bergasse,
50 paniers huile d'olive de J. Flagniol.
27 juil G M LUCAS, 30 Bienville

EN débarquement du navire la Laure, de Bordeaux :
20 caisses prunes au panier,
12 demi barriques vin blanc Haut Sauterne.
A vendre par J. & J. TARDOS,
27 juil 15 Conti.

GOMME blanche triée.—3 futailles gomme blanche triée, du Senegal, en magasin et à vendre par CH. DUFOUR,
28juil 11, Conti.

TRUFFES.—400 boites et demi-boites truffes du Périgord, en magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs par CH. DUFOUR,
24juil 11, Conti.

VIN ROUGE en barriques.—150 barriques vin rouge, diverses marques et qualités, en magasin et à vendre par CH. DUFOUR,
28juil 11, Conti.

VIN BLANC Haut-Sauterne—30 barils vieux vin blanc Haut Sauterne, qualité très supérieure, en magasin et à vendre par CH. DUFOUR,
27juil 11 Conti.

HUILE de lin bouillie.—8 barriques, en débarquement du navire Charles Carroll, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
27juil 8, Nlle-Levée.

ESPRIT de Thérébentine.—20 barils, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
28juil 8, Nlle-Levée.

HUILE de Lin.—100 barils, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
27juil 8, Nlle-Levée.

A LA GRANDE VARIETE,

No. 40 et 30, rue de Chartres.

LES dames sont respectueusement informées que ces magasins ont reçu par les derniers arrivages, une grande quantité d'objets de fantaisie, tels que : Paniers fins, bourses et sacs garnis perles d'acier et perles de divers genres, éventails, gants et mitaines en filet, bretelles d'enfants, poupées, ménages d'enfants et jouets—Ainsi qu'un grand choix d'autres objets. B. PIFFET, 26 juil

EN débarquement du navire Orozimbo, venant de Marseille. Le soussigné offre à vendre 300 paniers huile Flagniol, 24 onces ; 20 balles amandes de Provence ; 100 caisses savons français, 5oz. ; 100 barriques vin Agnatiy ; 100 jarres, 20 do 3 points ; 40 [illegible] ; 40 [illegible] ; 20 [illegible] caisses salaisons, olives et cornichons ; 20 caisses anchois à l'huile ; 10 caisses thon mariné ; 10 caisses d'olive farcy ; 100 demi bouteilles à [illegible] de Bordeaux ; 100 paniers bouteilles de 28 onces ; 20 [illegible] imitation Madère, à vendre par D. LANATA,
29juil Jefferson Nos. 9 et 10

P. LONGIS, rue Royale, No. 116, offre à vendre à des conditions avantageuses et pour clore diverses consignations :
200 quarts Madère de Marseille et de Cicile ;
100 do Porto ;
100 Barriques Marseille, P. Gioussot.

Aussi :

Un grand assortiment de vins rouge et blanc à l'usage des familles.
London Porte, très vieux ;
Bouchons fins et surfins ; [illegible] Absinthe Suisse ;
Anisette de Bordeaux ;
Cognac de 1re et 2e preuve, des marques Otard, Dupuy, Leger frère, Whiskey Bourbon et Monongahela. 28 juin

70 FUTAILLES Magery, à vendre par J & J TARDOS, 15 Conti.
Seuls agents de M. John Durand & Co, à qui appartient cette marque. 28 juin

VIN DE XERES—50 barillets ayant droit au drawback, convenable pour le marché du Mexique, à vendre par S. VALLS,
28 juin 25 Commune

CHARBONAGE—10 paires roues de charrettes à boeufs, dimensions assorties ; 20 brouettes à terre ; un wagon à cheval, complet en débarquement du navire Robert Burton, à vendre par EMERSON, TOURNE & Co,
17 juil No 35, rue Tchoupitoulas

DROGUES et Médicaments—[illegible] crême de tartre—300 livres acide tartrique—[illegible] bi-carbonate de soude, 1500 liv. bois Campêche rapé—[illegible] arrow-root Bermudes—200 onces quinine américaine,
100 onces quinine française (poids français),
200 livres magné.
Charpie préparée Nos 1, 2 et 3.
Bandelettes en caoutchouc de 5 et 10 yardes,
Essence de Rome, Huile bergamotte,
Bouchon de Smeah, de de caoutchouc.
A vendre par P. CUBACHS,
17juil Encoignure Condé et St Philippe.

BOUCHONS—10 balles bouchons pointus veloutés extra fins,
16 balles bouchons pointus fins,
10 do do veloutés extra fins,
10 do do fins,
A vendre par P. CUBACHS,
17 juil Encoig. Condé et St-Philippe.

VIN de Campagne—[illegible] barriques vin de Champagne qualité supérieure, ayant droit au drawback, à vendre par P. CUBACHS,
[illegible] Encoig. Condé et St-Philippe.

[illegible] blanche—3 balles [illegible] à vendre par P. [illegible]
17 juil Encoig. Condé et St-Philippe.

☞ Cordial de Lucine et Junon.—Grand remède contre la débilité et l'impuissance des deux sexes. C'est un élixir qui répare les irrégularités de la nature, et dont on peut certifier l'efficacité dans les cas de leucorrhée chronique et autres maladies de même espèce.

En vente chez COMSTOCK & Co, No 30, rue Poydras.—Aussi la Salsepareille de Comstock, prix 50 cents la bouteille : d'un effet aussi sûr que tout autre extrait de salsepareille et à moitié prix. Guérison radicale des boutons, rougeurs, &c. 16 j

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co,

Dante ches BRETRAND & Sons,
Encoignure Royale et Bienville.

☞ La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves : et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à les rejeter... il faut donc à tout prix expulser des vers qui se produisent sous cause dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer, c'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes : efficacité, innocuité, sûreté, goût et tonique. 10 nov.

Au Public.

AYANT complètement établi notre BOULANGERIE, nous ferons actuellement connaître le plan que nous avons adopté pour la vente de nos PAINS. Il n'y en aura que d'un genre (*première qualité*), qui pèsera soit une livre ou deux livres. Nous les vendrons à raison de VINGT-SIX LIVRES A LA PIASTRE ou bien quatre sous le pain d'une livre.

Les personnes qui s'achèteront qu'un pain recevront un bon pour le quart d'un pain, et lorsqu'elles présenteront quatre de ces bons on leur donnera un pain. Dans ce dernier cas le prix de manière à faciliter les personnes qui ne peuvent acheter une piastre de bons.

En faisant cette diminution dans le prix du pain nous osons espérer d'obtenir l'encouragement du public ; et nous nous engageons en outre à réduire encore notre prix toutes les fois que le taux de la farine le permettra. Nous publierons dans l'*Abeille*, le *Bulletin*, le *Commercial Times*, le *Delta*, et la *Picayune*, tous les samedis, un tarif du prix de la farine et la quantité des pains que nous donnerons la semaine suivante ; en augmentant ou diminuant le nombre des pains, sans altérer jamais le poids. Par ce moyen, nos pratiques pourront avoir la quantité de pains qu'elles auront pour la piastre. Nous espérons avoir atteint les vœux du public, et qu'il nous secondera son patronage.

RODRIGUEZ & CO,
Boulangerie des États-Unis,
No. 341, rue Julia.

Où l'on trouvera constamment du biscuit de bord, pour la chambre et pour l'équipage : des biscuits françaises, des biscuits au beurre, au sucre et au soda, aux prix les plus bas de la ville.
28juillet—1f

A VENDRE une jolie habitation située à Gentilly, mesurant six arpents de face au chemin public, sur vingt arpents de profondeur, bornée dans la partie supérieure par l'habitation de M. Mariel et dans la partie inférieure par le faubourg Darcantel. Cette propriété a une superficie d'environ quarante-deux arpents cultivés en jardin et entourés en pieux debout. Les améliorations consistent en une belle maison de maître à étage, cuisine, logements pour nègres, &c., &c. Toutes les bâtisses sont neuves. Pour plus amples renseignements et pour les conditions s'adresser au soussigné à la Presse à Coton d'Orléans.
28 juil—1m P. B. LEBEAU.

Maison à louer.

A LOUER la maison ci-devant occupée par M. John A. Merle, située rue de l'Esplanade, entre les rues Craps et Grands Hommes. S'adresser à A Chapella, passage de la Bourse, près Déc. [illegible]

Hotel d'Orléans.

Rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

PAR cause de réparations que l'on fait à cet hôtel, Mme George cessera pour une couple de mois, de tenir table d'hôte. Les chambres seront toujours ouvertes pour les voyageurs ou les personnes qui désireraient y loger. Le prix des chambres sera de quatre escalins par jour. Si on les prend à la semaine ou au mois, les prix seront plus modérés. 19 juil—15

A Vendre

UN BON PIANO PICOLO, DE PLEYEL, à l'exposition de Mme Dauriyaux, rue des Remparts, encoignure Bienville. [illegible]

Charbon ! Charbon !

A VENDRE 600 barils charbon de Pittsburg de première qualité, pour un crible et dans ce moment en débarquement trois pour établir aux familles qui désireraient faire leurs provisions d'hyver. Aussi du charbon Lehigh en boucauts, à un prix très modéré. S'adresser à
J FELIX COLBUS,
26 juil—10f 140, rue Toulouse

Changement de domicile.

L. H. RICHARD a transporté son magasin et bureau No. 27, rue de la Douane, au 1er étage.
J. LOUVRIER. 26 juil—15f

Dépot de Couvertures Françaises de Granier.

Les soussignés agents de MM. Ed. Granier et fils, de Montpellier, ont le plaisir d'annoncer aux habitants, commissionnaires et marchands en général, qu'ils sont prêts maintenant à remplir les ordres qu'on voudra leur adresser, pour des couvertures bien conditionnées. L'approvisionnement est très frais, et le dépôt sera constamment pourvu par des arrivages successifs. Nous prévenons MM. les habitants qui auraient à nous envoyer des ordres pour des couvertures fines ou autres, qu'ils en trouveront en débarquement du navire Orozimbo, venant de Marseille.

Aussi—Couvertures grises de Granier.
H. DE GOER & RIFFLARD,
21, Magasins, N.-O.

FUSILS.—Les soussignés reçoivent par le Ducalion, venant du Havre
30 [illegible] fusils à deux coups, les qualités, qu'ils offrent à vendre à bas prix par caisse.
[illegible] H. DE GOER & RIFFLARD, 21 Magasins

MOUCHOIRS MADRAS.—Les soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages [illegible] douzaines mouchoirs madras, qu'ils offrent à bon marché par caisse.
H. DE GOER & RIFFLARD,
28juil 21, Magasins

PARAPLUIES.—200 parapluies en soie, du plus joli genre français, dont une partie très grande, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
[illegible] 21, Magasins

COTONNADES FRANCAISES—Nous avons maintenant en mains, 40 balles cotonnades fin qualité, bleu uni, (article sans pareil). Nous les offrons aux marchands à des prix réduits. Aussi—10 balles cotonnades à carreaux et de fantaisie, nouveaux genres. Tous ces articles sont offerts à bon marché. H. DE GOER & RIFFLARD,
[illegible] 21, Magasins

CALICO ROUGE POUR RIDEAUX.—Six caisses en débarquement du navire Deucalion, venant du Havre, à vendre à bon marché par
H. DE GOER & RIFFLARD,
[illegible] 21, Magasins

AGENCE DE LA SOCIETE ALLEMANDE DE LA NLLE-ORLEANS, Et Bureau de Placements.

Rue St-Louis, No 22.

LES personnes qui ont besoin d'ouvriers, de domestiques et de travailleurs allemands, sont priées de s'y adresser.

☞ La société n'exige rien pour les services qu'elle rend. 7 juil—1an

GRAINES FRAICHES—Potager et Jardin.—Reçu un grand assortiment de Graines fraîches, de qualité supérieure, venant d'un des établissements les plus renommés de France. Choux, choufleurs, chicorées, laitues, poireaux, radis, escaroles, &c., &c.

AUSSI.—Quelques douzaines de ciseaux à émonder, de couteaux à greffer, &c., à très bas prix.
12 juil W. DINN, 11, Commune.

Marchandises sèches françaises.

RAVELET & HUET ayant transporté provisoirement leur magasin au No 83, rue de Chartres, au premier, préviennent les marchands de la ville et de la campagne qu'ils viennent de recevoir par les navires Delaware, Leonidas et Valhalla, du Havre, un assortiment complet de cotonnades, ombrelles, bretelles, serge, &c., qu'ils offrent à vendre à des prix très avantageux. 12 juil

L'Hotel de la Baie St-Louis

EST maintenant ouvert et prêt à recevoir des pensionnaires, qui seront aussi bien traités dans cet établissement que dans aucune autre dans le Sud. Les huîtres et les poissons y sont en abondance.

On trouvera des billards et tout ce qu'il faut pour se promener à cheval, sur l'eau pour pêcher &c. &c. La cuisine est dirigée par un cuisinier français d'une haute réputation. Les prix seront modérés.
F. D. & LEVIS, propriétaire de l'Hôtel Conti, où l'on peut arrêter des chambres.
20 mai—3m

EN débarquement du navire Swea, venant de Bordeaux :
36 barriques vin rouge, St-Estèphe Médoc ;
27 barils vin blanc, Haut Sauterne ;
9 do do do 1841 ;
207 caisses do do
35 caisses vin rouge, St-Julien Médoc ;
10 " do do ;
10 demi pipes Eau-de-Vie, J. J. Dupuy, de preuve ;
20 quarts do do do
5 huitièmes do do do
1 balle bouchons fin 1/3 longue ;
33,000 do de pointus.
A vendre par B. TALAMON,
17juil 182, rue Royale

COGNAC d'Alex. Seignette.—5 demi-pipes en douane et ayant droit au drawback, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
15 juil 36, rue de Chartres.

HABITS de drap noir—200 habits 1re qualité, venant d'arriver, à vendre par
14 juil JOHN BELLOW Jr, 9, Canal.

DRAPS et Casimir—25 pièces 1re qualité, casimirs noirs et Adélaide—20 pièces drap couleurs assorties—10 pièces drap peau de daim, à vendre par JOHN BELLOW Jr,

MOUCHOIRS de soie de toutes descriptions et qualités à vendre par
14 juil JOHN BELLOW Jr, 9, Canal.

COUTIL FIL.—3 caisses article de fantaisie, en magasin et à vendre par
28juil JOHN BELLOW, Jr, 9, Canal

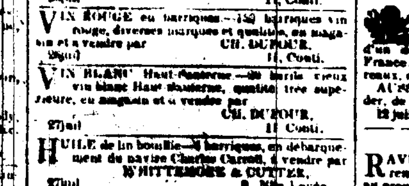

S. ANTOGNINI, FABRICANT DE BILLARDS, 46, rue Conti, entre la rue Chartres et le passage de la Bourse,

ETANT en correspondance avec les premiers fabricans de France et des Etats-Unis, la maison ci-dessus est constamment approvisionnée de Billards et de garnitures de Billards, telles que drap d'Elbeuf, tables à marquer, blouses, bronzes, billes queues, fourgons, colle, blanc, &c., &c.—Aussi le jeu de [illegible] complet, billes en ivoire numérotées, et les règles du jeu en anglais, français et espagnol. Il a constamment en magasin des billards d'occasion. Il applique les bandes de cahout chout de différens genres, et garantissant leur ouvrage.—Il envoie en ville ou à la campagne des ouvriers pour réparations, et exécute ponctuellement tous ordres.

On trouvera chez lui le fourneau économique, de différentes dimensions, pour être établi à demeure ou portatif, ayant l'avantage que l'on peut y faire la cuisine [illegible] usage depuis 1844.

Aussi [illegible] complet de poêles portatifs pour [illegible] pour faire à cuire le pain et dans lesquels on peut faire rôtir 30 livres de bœuf en même temps. Aussi un assortiment d'ustensiles de cuisine de manufactures anglaises, françaises et américaines. Les articles achetés chez lui sont remis [illegible], et les prix en sont modérés.

N. B.—On est prié d'envoyer l'adresse exacte en donnant les ordres. [illegible]

JOSEPH R. BEARD, NOTAIRE,

Successeur de Laroque Turgeaud

Etude No 39, rue des Magasins

Au Premier.

JOHN O. WOODRUFF & Co.

MAISON de commission, [illegible] de la Louisiane [illegible] No 22, rue des Magasins.
JOHN O WOODRUFF, JAMES [illegible]
14juin

Mandeville Academy.

CETTE Institution, située à Mandeville bords du Lac Pontchartrain, [illegible] P. McManus et M. A. Dorbin [illegible] de français et de littérature [illegible] offre aux parents et aux enfants [illegible] que l'on peut désirer et trouver [illegible] maison d'éducation. Le nombre [illegible] des élèves fait espérer que dans [illegible] Mandeville, fondée depuis quelques [illegible] sera dans l'état le plus florissant.

Le prospectus de l'établissement [illegible] MM. Steel, V. Hebert et Lefevre [illegible] Orléans.

A VENDRE.—Une bonne domestique [illegible] 27 ans, et son fils de 9 ans, créoles de la Nlle-Orléans. Elle est parfaite blanchisseuse, un bon cuisinière ; son fils est un petit domestique, le nègre [illegible] dans la Nlle-Orléans, parle l'Anglais [illegible] elle est parfaitement garantie de [illegible] vendue par [illegible] par la loi. [illegible] Domingon, d'ici au 31 juillet, elle sera vendue qui aura lieu ce jour là à la [illegible] par MM. Abat & Domingon, à qui [illegible] pour les conditions [illegible] de cette feuille.

AVIS.—La Banque des Citoyens [illegible] [illegible] dernière [illegible] 3 juillet—6m [illegible]

CALLIGRAPHIE

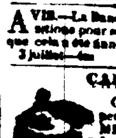

On [illegible] MM. DOLBEAR [illegible] Les [illegible] heures de loisir que leur laissent [illegible] acquérir une belle main. [illegible] encore satisfaits de leur écriture [illegible] sans frais, à prendre des leçons [illegible]
Heures, de 9 à midi ; de 4 heures [illegible] soir.

LES soussignés ont formé [illegible] 1er juin 1847, dans l'objet de [illegible] merce de bois de construction [illegible] aussi de bois pour plancher [illegible] cypre qu'au bois gras. Ils ont [illegible] établissement une scie de long [illegible] les, tant d'acajou que d'autres qualités [illegible] ces circulaires pour débiter les [illegible] ces aux menuisiers et ébénistes.

Conséquemment, ils sollicitent de [illegible] public la continuation du libéral [illegible] ont accordé jusqu'à ce jour à J. J. [illegible] Le local est le chantier de [illegible] à la pointe de la [illegible] Carondelet, entre [illegible] Vieux Bassin.
J. J. DE [illegible]
29 juil—1m R. G. [illegible]

A VENDRE.—Trois [illegible] S'adresser à DE POUILLY [illegible] de Carondelet, entre les rues [illegible] Vieux Bassin.

LES soussignés ont formé [illegible] traiter les affaires d'encan [illegible] ventes de propriétés, esclaves [illegible] chandises, et tout ce qui a trait [illegible] la raison commerciale de Pierson [illegible] Bureau No 13, Arcade de Banks.
[illegible]
14juin

Jolie résidence à vendre.

UN Terrain situé à l'encoignure des rues [illegible] nade et Robertson, mesurant [illegible] sur 120 pieds de profondeur [illegible] Maison de maître [illegible] dépendances [illegible]
Pour les conditions et les termes [illegible] Grand, depuis 9 heures à 3 heures [illegible] liquidation de la Banque des Am [illegible] près de l'encoignure Chartres [illegible]

160000 Cigares de la Havane [illegible] bonnes marques [illegible] Balles tabac Virginie de [illegible] à vendre chez WAPLER & [illegible]
[illegible] juil—15

AVIS.—Le soussigné a vendu à M. [illegible] Weynhem son stock de Quincaillerie dans le magasin No 60, rue de Chartres [illegible] avec les créances dues au magasin [illegible] la maison continuera à [illegible] nom [illegible] dans [illegible] et les personnes [illegible] la [illegible] sont priées de [illegible] bref délai.

Le soussigné, recommandant ce [illegible] qu'il a reçu de sa nombreuse clientèle [illegible] prie de le continuer à son successeur.
16juil—6 A. RYAN

EN notre absence de cette ville, notre [illegible] Ange, est seul chargé de notre procuration [illegible] MARTIAL PEYRET & [illegible]
N.-Orléans, 25 juillet 1847

PANAMAS.—200 douzaines chapeaux [illegible] à vendre par P. V. RERCERA [illegible] 54, Vieille [illegible]

EN débarquement du navire Orozimbo [illegible]
210 barriques vin de côte,
250 quarts Madère, à vendre par P LONGIS
26 juil 116 rue Royale

FONDS de la Banque des Citoyens en somme [illegible] convenance des acheteurs, à vendre par PIERRE POYDRAS
26 juil 22, rue de la Douane

DROGUES et médecines en débarquement du navire Corsica : [illegible] livres acide [illegible] sulfurique, 300 de [illegible] triques, 2,000 do bois Campêche rapé, 100 [illegible] foetide do, 300 do bois de réglisse, 150 racine [illegible] no, 100 do ipeca en poudre, 150 do jalap do [illegible] do magnésie calcinée, 200 do carbonate de [illegible] sie, 150 do sene Alexandrie, mane en larme [illegible] sorte, pâte de jujube, fleurs de benzoin [illegible] fer, musc grenée.

En magasin

12 barils couperose bleu vert, 9 do alun [illegible] sel d'Epsom, 25 do tamarin frais, 2 caisses [illegible] en poudre, 2 barils camphre aimé, à vendre par P. CUBACHS,
24 juil Coin Condé et St-Ph[illegible]

SUCRE HAVANE—20 caisses [illegible] à vendre par P CUSACHS,
[illegible] Encoignure Condé et St-Ph[illegible]

MIEL HAVANE—8 barils, miel blanc [illegible] vendre par P CUSACHS,
22 juil Encoignure Condé et St Ph[illegible]

500 DAMES-JEANNES françaises de 3 [illegible] à vendre par LEOPOLD JEANNET
22 juil 32, rue [illegible]

HUILE d'olive, en bouteilles de 24 onces [illegible] que de James Flagniol, à vendre par [illegible] LEOPOLD JEANNET, 32, rue [illegible]
22 juil

CIGARES DE LA HAVANE—Un bel assortiment en magasin, à vendre au prix de facture LEOPOLD JEANNET
[illegible]

SUCRE—20 boucauts Muscovado, en débarquement du brick Thomas Street, de la Havane à vendre par TROISGROS & LAMPEL
[illegible]

SUCRE—120 caisses sucre blanc, en débarquement du brick T Street, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPEL
22 juil [illegible]

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc, jaune à vendre par TROISGROS & LAMPEL
22 juil 26, [illegible]

CAFE Havane—En magasin et à vendre par J. M. CABALLE
24 juil 32, [illegible]

SUCRE—blanc, jaune et brun, en magasin [illegible] vendre par J. M. CABALLE
21 juil 32, [illegible]

CIGARES—Un assortiment complet de [illegible] marques, en magasin et à vendre par J. M. CABALLE
21 juil 32, [illegible]

CIGARES DE LA HAVANE—111 [illegible] qualités, en débarquement du brick [illegible] à vendre par J. M. CABALLE
21 juil 32, [illegible]

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du Cardinal de Cheverus, venant de Bordeaux.
10 balles bouchons pointus surfins,
1 do do Réguliers [illegible]
N. DUDOUYT, 13, Toulouse,
21 juil Entre Chartres et Levée

VIN ROUGE—2,000 caisses St-[illegible] teplid, reçue par le Cardinal de Cheverus ayant droit au drawback, à vendre [illegible] bles aux acheteurs, par J F BERCIER & Co
21 juil 54 [illegible]

GENIEVRE ET EAU-DE VIE.—[illegible] vie de New-York, Double [illegible] vie de Cognac, première preuve, à vendre [illegible]
21 juil J F BERCIER & Co, 54 [illegible]

PATE ET GELEE DE GOUYAVE [illegible] demi-barils de boîtes assorties, à vendre [illegible] baril ou par douzaine de boîtes, par J F BERCIER & Co
12 juil 54 [illegible]

5 demi-pièces Eau-de-vie forte preuve [illegible] 6 quarts do do [illegible]
En débarquement du Cardinal de Cheverus [illegible] à vendre par J & J TARDOS
21 juil [illegible]

MAGLORY—50 quarts et 20 demi paniers [illegible] magasins de la Douane, ayant droit [illegible] back, à vendre par J & J TARDOS
21 juil [illegible]

PENDANT l'absence momentanée du [illegible] M. F. W. PAUPERTHAL, No 60, rue [illegible] prendra charge de son [illegible]

A Vendre en débarquement du navire Cardinal de Cheverus :
300 caisses vin rouge, St Julien Médoc [illegible] Magasins No 1 ;
14 barils cognac, A. Bouffrest,
4 do do ordinaire ; 1 caisse [illegible]
30 milliers bouchons mi-longs No 1
NUMA LACOSTE
[illegible] juil No. 103, rue Royale

GUIGNOLET D'ANGERS.—150 paniers [illegible] paniers, en débarquement du navire Cardinal de Cheverus, venant de Bordeaux, AUGUSTE MOLIER
[illegible]juil No. 90, rue St-Louis

VINS ET EAUX DE VIE.—3 demi pipes marque Castillon, 5 quarts do do do, 3 do 1835, do ; 3 quarts do do do ; 15 caisses vin [illegible] Leoville 1837 ; 10 do do Château Esquem, en débarquement du navire Cardinal de Cheverus venant de Bordeaux et à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co,
20 juil 17 et 19 St-Louis

SARDINES—312 boîtes marque A [illegible] 800 tiers de caisses do do Philippe et Canaud, 3,000 demi do do Cornie et Martin, 2,000 do do [illegible] à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co
18 juil 17 et 19 St Louis

EAUX DE VIE, etc.—141 quarts de preuve Godard ; 75 barriques vin de Marseille, 50 Bordeaux ; 17 caisses liqueur, framboises dans leur jus, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co
20 juil 17 et 19 St Louis

CHAMPAGNE—25 paniers, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co,
[illegible] 17 et 19 St Louis

REÇU par les navires Galena et Auburn de New-York,
2 caisses cartes à jouer "deux têtes."
1 " " Espagnoles.
1 " peignes ivoires, assortis.
1 " " à queue et à rompre, à vendre par J. LEVOIS,
20 juil [illegible], rue Chartres

HUILE DE BLANC DE BALEINE—100 [illegible] huile d'hiver, [illegible] [illegible]
[illegible]